ESPACE CYTOYEN D'INTERPELLATION

Regards croisés sur les OGM

Sikasso, la Capitale du Kénédougou abrite depuis mercredi un Espace citoyen d'interpellation démocratique sur les OGM en relation avec l'avenir de l'agriculture au Mali. Cette rencontre vise une meilleure information des producteurs agricoles de la région pour une prise de décision démocratique sur les politiques agricoles. Sur la question, nous avons recueilli les avis de certains observateurs qui ne partagent pas les mêmes analyses.

Siaka Dembélé (chercheur à l'IER, Mali):

- « La recherche sur les OGM n'a pas encore commencé au Mali... »
- « En réalité, la recherche n'a pas encore commencé sur les OGM ou sur le coton génétiquement modifié pour la simple raison que nous n'avions pas encore les réglementations nécessaires qui nous permettent de travailler sur la question. Mais, en tant que chercheur, nous anticipons sur la question parce que c'est un sujet très important. Si vous prenez le coton dans le monde, il y a presque 10 millions d'hectares de coton génétiquement modifié. Le Mali, de par sa position dans la culture du coton, ne peut rester indifférent à cela. Donc, nous avons commencé à réfléchir sur le coton génétiquement modifié, réunir toute la documentation scientifique sur la question, établir des collaborations avec les gens qui ont l'expertise et réfléchir sur les activités à entamer le jour où nous allons avoir les autorisations.

Nous sommes à cette phase de réflexion et nous espérons que les autorités nous donneront très bientôt les autorisations nécessaires. Mais, il faut dire que nous participons aux débats sur les OGM. Les opinions sont partagées, certains sont contre et d'autres pour. Un chercheur n'a pas de position sur la question car nous pensons que sans avoir étudié un OGM particulier, on ne peut pas se prononcer. Il faut que nous l'étudiions au cas par cas et dans le contexte du pays. Un OGM peut être bon dans un pays parce que son climat, son système de production sont favorables et cette même culture peut ne pas répondre dans un autre pays qui a des contextes de sol, de climat et de système de culture différents. Nous voulons faire notre opinion nous-mêmes sur les variétés d'OGM, les étudier dans le contexte malien ».

Bali Nebié (lycée Nelson Mandela de Ouagadougou) :

« Un moratoire d'au moins 5 ans »

« Les OGM sont des organismes dans lesquels on a prélevé des gènes d'un animal ou de tout autre être vivant pour les mettre dans un autre organisme. Au Burkina, il n'y a pas de position de recherche sur les OGM. Les firmes amènent des semences qui sont déjà prêtes et qu'on donne aux chercheurs. Ceux-ci les sèment et ils voient l'impact. On n'apprend pas aux chercheurs à identifier les gènes et à aller les insérer. Ce sont les firmes qui font cela parce que c'est un secret pour celles-ci.

Dans notre Coalition, nous ne sommes pas contre la biotechnologie, mais c'est quelque chose de nouveau. Nous estimons qu'il faut y aller avec prudence : faire d'abord des essais dans un endroit hermétiquement clos pour connaître tous les tenants et les aboutissants du phénomène avant de vulgariser. D'abord, nous avions demandé qu'il y ait une sorte de moratoire d'au moins 5 ans avant de commencer à faire les essais chez nous car nous pensons que ce qui marche aux Etats-Unis ne l'est pas forcément au Burkina Faso. Nous ne sommes pas pressés, notre position, c'est le principe de précaution avant toute vulgarisation. C'est vrai qu'il y a une association de producteurs au

Burkina qui est d'office pour la vulgarisation et il y a une autre qui est avec nous dans notre démarche de précaution ».

Mme Jeanne Zoumdjihekpon (professeur de génétique, Bénin) :

« On force et on viole la nature pour avoir les OGM! »

« Les OGM sont des organismes artificiels créés par des chercheurs dans les laboratoires. Ils découpent le gène d'une espèce donnée pour l'introduire dans une autre espèce. Le coton BT est par exemple génétiquement modifié et c'est un gène d'une bactérie du sol qu'on a introduit dans le cotonnier. Vous voyez bien que pour obtenir les OGM, on force la nature, on viole la nature. Ça, c'est un point fondamental.

Au Bénin, en 2000-2001, il y a eu des rencontres au plan national entre la société civile et le gouvernement aux termes desquelles, le ministère de l'Agriculture a proposé au gouvernement de prendre un moratoire. Les OGM sont des produits nouveaux, on n'a pas encore suffisamment d'informations, de recul pour décider. Donc, en mars 2002, le gouvernement a décrété un moratoire de 5 ans pour introduire l'importation, la circulation et la commercialisation des OGM au Bénin.

Mais je dois être honnête avec vous et avec vos lecteurs pour dire que c'est un moratoire théorique. Parce que le même gouvernement, via le ministère de la Famille et des Affaires sociales, importe de l'aide alimentaire des Etats-Unis, or tout le monde sait que les Américains consomment des OGM. Les Américains ont refusé d'étiqueter les OGM, le maïs provenant des Etats-Unis, via l'USAID, contient des OGM, mais le gouvernement du Bénin fait entrer ces céréales dans le pays pendant que le moratoire est en cours. C'est la réalité que nous vivons au Bénin quand bien même il n'y a pas d'essai sur les OGM.

Notre Coalition et l'ONG Grain d'Espagne, dont je suis membre, travaillons sur la base des données scientifiques. Le rôle de Grain et de la Coalition est d'informer le plus largement possible les producteurs qui sont les premiers concernés par les semences, les OGM mais aussi les consommateurs surtout sur les risques et leur impact négatif plus tard pour leur permettre de choisir en toute connaissance de cause.

Mais pour dire toute la vérité, notre position c'est qu'en tant que scientifiques africains, nous sommes contre les OGM mais nous ne le l'imposons à personne. Nous souhaiterions que tout le monde puisse rejeter les OGM, nous fournissons les arguments qui nous ont amenés à être contre les OGM pour que chacun puisse décider en son âme et conscience ».

Propos recueillis, à Sikasso, par

Sidiki Y. Dembélé